

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2016

PRESENTS : M. LASSERRE BISCONTE Albert, Maire – MM LAGAOURDAT Michel, BOURROUILH Daniel et LAGRANGE Jérôme, adjoints – Mmes BELLEGARDE Anne – LAILHACAR Corinne – MONCAUBEIG Muriel – QUENIN Hélène – MM BERROGAIN Nicolas – JOUAN Thierry – LACROUTS Cédric – LEMBEYE Pascal – POUYMIROO Jean Jacques –

ABSENTS : Mme CASADAVANT Monique – M. OLIVE Michel –

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur BOURROUILH Daniel

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 – Création de réseaux de viabilisation de 5 lot (terrain ESCOT)

▪ **Réseau électrique et génie civil télécom : approbation des coûts des travaux et financement des travaux prévus par le Syndicat d'Energie (SDEPA)**

Le devis estimatif des travaux d'alimentation électrique établi par le Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques s'élève à 33 126.39 €. Après déduction de l'aide, la participation de la Commune s'élèvera à 14 255.01 € (y compris les frais de gestion).

Les travaux de génie civil Télécom s'élèvent à 6 010.35 € à la charge totale de la Commune.

▪ **Réseau d'assainissement : coût des travaux et acquisition terrain permettant la desserte des lots**

La proposition de l'entreprise LAFFITTE est retenue pour un montant de 19 110 € H.T.

La création du réseau d'assainissement nécessite l'achat d'une bande de terrain d'une superficie de 1 062 m² et d'une servitude de passage en prolongement de cette bande constituant une aire de retournement. Cet achat se fera pour l'euro symbolique. Seuls les frais d'actes sont à la charge de la Commune.

2 – Exploitation forêt communale : bois de chauffage

Une coupe de bois en forêt communale est prévue courant 2017 aux secteurs Cassières et Bernet. Cette vente va générer entre 150 et 200 m³ de bois de chauffage. Il est décidé de le proposer aux habitants de la Commune dans les conditions suivantes :

- Le bois destiné au chauffage sera vendu par lots de 10 m³ en raison de 5 € le stère.
- Il est bien précisé que ce prix rémunère uniquement les houppiers restant sur le terrain après l'enlèvement des troncs, le façonnage relevant de l'acquéreur des lots.

Les personnes intéressées seront priées de s'inscrire à la mairie. Une communication sera effectuée par voie de presse (site internet et affiche mairie).

3 – Demande location terrain communal pour réalisation projet culture bio

Julie LEFEBVRE et Jorge MARINER ont présenté leur projet de culture et expliqué au Conseil Municipal les raisons pour lesquelles ils souhaitaient louer une parcelle de terre communale actuellement exploitée par Monsieur BERGEZ LESTREMEAU dont le bail arrive à expiration le 31 décembre 2016 et ne sera pas renouvelé.

Ils souhaitent exploiter ce terrain pour exercer des activités de maraichage, d'arboriculture et aussi pour organiser des journées d'échanges à but pédagogique.

Compte tenu du projet qui paraît intéressant, il apparaît opportun au Conseil Municipal de soutenir l'initiative de ces deux jeunes agriculteurs et de leur louer cette parcelle, sous réserve de satisfaire aux conditions d'octroi des parcelles communales : qualité d'agriculteur et résidence à LUCQ DE BEARN.

4 – Groupe de travail « vie communale »

Pour l'instant, il est difficile d'entamer une réflexion plus approfondie sans avoir de perspective de local. A voir lors d'une prochaine réunion.